



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольствен  
ная и  
сельскохозяйств  
енная  
организация  
Объединенных

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Agricultura y la  
Alimentación

## CONSEIL

### Cent quarante et unième session

Rome, 11-15 avril 2011

### Rapport de la cent trente-septième session du Comité financier Rome, 10-11 février 2011

#### TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>
Introduction	1 – 5
Éléments du Programme de travail et budget (PTB) 2012-13	6 – 34
Prévisions initiales actualisées concernant le Programme d'exécution du Plan d'action immédiate (PAI)	7 – 14
Coût estimatif du passage à Oracle R12 en synergie avec le Projet IPSAS et financement proposé	15 – 18
Estimations relatives aux dépenses d'équipement en 2012-13	19 – 21
Montant prévisionnel des augmentations de coûts attendues en 2012-13	22 – 32
Date et lieu de la cent trente-huitième session	33
Questions diverses	34

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.*

*La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*

## **RAPPORT DE LA CENT TRENTE-SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ FINANCIER 10-11 février 2011**

### **Introduction**

1. Le Comité a présenté au Conseil le rapport ci-après de sa cent trente-septième session.
2. Outre le Président, M. Yasser A. R. Sorour, ont assisté à la session les représentants ci-après des États Membres:
  - Mme Madeleine Baldwin (Australie)
  - M. Li Zhengdong (Chine)
  - M. Christopher Hegadorn (États-Unis d'Amérique)
  - M. Louis Charicauth (Gabon)
  - M. Shobhana K. Pattanayak (Inde)
  - M. Claudio Miscia (Italie)
  - M. Jorge E. Chen Charpentier (Mexique)
  - M. Robert Sabiiti (Ouganda)
  - M. Guido J. Martinelli della Togna (Panama)
  - M. Ronald Elkhuizen (Pays-Bas)
  - M. Javad Shakhs Tavakolian (République islamique d'Iran)
  - M. Mohamed Eltayeb Elfaki Elnor (Soudan)
3. Le Président a informé le Comité:
  - que Mme Madeleine Baldwin avait été désignée, en remplacement de Mme Sara Cowan, représentante de l'Australie à cette session;
  - que M. Claudio Miscia avait été désigné, en remplacement de M. Augusto Zodda, représentant de l'Italie à cette session; et
  - que M. Christopher Hegadorn avait été désigné, en remplacement de M. Michael Glover, représentant des États-Unis d'Amérique à cette session.
4. Des résumés des qualifications de Mme Baldwin et de MM. Miscia et Hegadorn figurent dans l'additif au présent rapport (CL 141/6 Add.1).
5. Le Comité s'est dit déçu de la réception tardive des documents dans toutes les langues, qui avait empêché de procéder à un examen plus approfondi et à de plus amples consultations. Il a demandé à la Direction de veiller à ce que tous les documents du Comité financier soient présentés dans les délais prévus, comme cela avait été le cas lors des sessions précédentes durant le présent exercice. Il a rappelé qu'il avait décidé que tous les documents devaient lui être communiqués deux semaines avant ses sessions.

### **I. Éléments du Programme de travail et budget (PTB) 2012-2013**

6. Le Comité a rappelé que l'objet de cette session extraordinaire était d'ouvrir un dialogue entre le Comité financier et la Direction concernant l'élaboration du Programme de travail et budget (PTB) 2012-2013.

### **Prévisions initiales actualisées concernant le Programme d'exécution du Plan d'action immédiate (PAI)**

7. Le Comité a examiné la structure des coûts proposés du programme d'exécution du PAI pour 2012-2013. Celle-ci est composée des dépenses et des économies renouvelables liées aux actions du PAI conduites en 2010-2011 (20,96 millions d'USD), et des besoins financiers résultant des actions à démarrer en 2012-2013 (18,54 millions d'USD). Il a pris note du montant total des coûts du programme proposé pour 2012-2013, qui est de 39,5 millions d'USD.

8. Le Comité a été informé que le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate, préparé pour la réunion du 23 février 2011 du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante (CoC-EEI), contenait un récapitulatif des dépenses engagées en 2010 ainsi que des éléments qualitatifs sur l'état d'avancement de chaque action du PAI.
9. Le Comité a accueilli avec satisfaction la confirmation de la Direction que le PTB 2012-2013 intégrerait le programme d'exécution du PAI en incorporant les besoins de financement proposés dans les contributions mises en recouvrement qui seront présentées dans les objectifs fonctionnels et stratégiques et le chapitre consacré aux dépenses d'équipement du Programme de travail 2012-2013.
10. Le Comité a pris note des économies du PAI pour 2012-2013 et demandé des éléments d'information supplémentaires concernant les économies proposées résultant de l'initiative des achats groupés menée en collaboration avec les institutions dont le siège est à Rome. Pour ce qui est du PTB 2012-2013, le Comité a déclaré attendre avec intérêt les propositions concernant d'autres économies pouvant être réalisées en dehors du PAI.
11. Le Comité a reconnu l'interdépendance entre le PAI et le programme de travail ordinaire dans un certain nombre de domaines, notamment les technologies de l'information et de la communication, la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et les ressources humaines, et pris note avec satisfaction de la confirmation qu'aucun des coûts inclus dans le programme d'exécution du PAI ne serait comptabilisé deux fois dans la section « hors PAI » du PTB.
12. Le Comité a noté les dépenses prévues pour l'appui à la gestion en 2012-2013, lesquelles comprennent des dépenses supplémentaires entièrement affectées à la gestion de ce programme complexe pour le renouveau de la FAO, ainsi que les estimations de dépenses liées aux communications sur ce thème et destinées aux employés et aux Membres. Il a également reçu des éclaircissements sur la nomination du Médiateur et sur les dispositions financières prévues pour la fonction Éthique, y compris quant au financement du Fonctionnaire chargé des questions d'éthique, à la gestion du Programme relatif à la déclaration de situation financière et au futur Comité de l'éthique.
13. Le Comité a pris note de la proposition de ne pas augmenter davantage le budget du PAI pour l'évaluation et proposé que cette question soit examinée lors de la Réunion conjointe du Comité financier et du Comité du Programme en mars 2011.
14. Le Comité:
- a pris note des propositions de coûts du programme d'exécution du PAI 2012-2013 et a dit attendre avec intérêt des éléments d'information supplémentaires sur le cadre du PAI et l'établissement de priorités, qui seraient examinés à sa prochaine session;
  - a demandé une version plus complète de l'Annexe 1 du document FC 137/2.1 comprenant une liste de toutes les actions du PAI dont le champ d'application serait réduit ou qui seraient supprimées;
  - a demandé que les futurs rapports qui lui seraient soumis sur le Plan d'action immédiate en 2011 et 2012-2013 comprennent des informations relatives aux dépenses engagées au titre du PAI; et
  - a souscrit à l'idée d'inscrire le programme d'exécution du PAI dans les activités financées par les contributions ordinaires du Programme de travail et budget.

**Coût estimatif du passage à Oracle R12 en synergie avec le Projet IPSAS et  
financement proposé**

15. Le Comité a été informé que le montant total des dépenses estimatives liées à l'approche synergique pour la période 2011-2013 était de 38,5 millions d'USD. Sur ce montant, 23,9 millions

d'USD devraient être dépensés en 2012-2013 et inclus dans les propositions du Programme de travail et budget 2012-2013. Ces crédits seraient financés principalement par le Dispositif pour les dépenses d'équipement à hauteur de 20,7 millions d'USD et par une contribution du PAI d'un montant de 3,2 millions d'USD. Les dépenses de 14,6 millions d'USD qui seraient engagées en 2011 étaient financées par des ouvertures de crédit au titre du PAI et du Dispositif pour les dépenses d'équipement.

16. Le Comité a noté les nouveaux arrangements de gouvernance mis en place pour l'ensemble du programme et les avantages spécifiques d'une approche synergique. Il a également noté que la définition du périmètre du programme synergique serait achevée au premier trimestre de 2011 et que toute modification apportée serait incorporée dans la proposition du PTB 2012-2013. Le Comité a par ailleurs été informé que tout changement dans les estimations de coût qui serait nécessaire après le vote des crédits nets serait traité en révisant le périmètre du programme afin de rester dans les limites du budget initial ou en faisant appel aux mécanismes établis qui encadrent le virement des crédits au sein d'un même chapitre budgétaire et entre les chapitres.

17. Le Comité a demandé que des informations plus détaillées sur l'approche synergique lui soient présentées à sa prochaine session dans le cadre de l'examen du *Rapport d'avancement du programme IPSAS/R12* et du PTB 2012-2013.

18. Le Comité a demandé des informations supplémentaires sur les domaines suivants:

- Périmètre et calendrier du programme;
- Ventilation détaillée des dépenses inscrites au budget, par type de dépense; et
- Éléments de comparaison avec d'autres institutions de l'ONU.

### **Estimations relatives aux dépenses d'équipement en 2012-2013**

19. Le Comité financier a examiné les estimations préliminaires relatives aux dépenses d'équipement en 2012-2013. Il a été informé que le coût estimatif des projets de dépenses d'équipement potentiels dépassait les ressources qui seraient sans doute disponibles au titre de l'ouverture nette de crédits (chapitre budgétaire 17) et du report estimatif des ressources du Dispositif pour les dépenses d'équipement de l'exercice 2010-11.

20. Le Comité a rappelé que le but du dispositif était de fournir un moyen de planifier et de financer les dépenses d'équipement engagées pour des actifs ayant une durée de vie supérieure à deux ans et nécessitant généralement un niveau de ressources tel que les ouvertures de crédits d'un seul exercice biennal n'y suffisent pas. Il a reconnu que le Dispositif pour les dépenses d'équipement était conçu pour recevoir des ressources extrabudgétaires pouvant être considérées comme une source de financement supplémentaire.

21. Le Comité:

- a noté que le projet *IPSAS/passage à la version 12 d'Oracle* avait été désigné comme une priorité absolue par la Direction et absorberait une part importante des ressources prévues pour les dépenses d'équipement en 2012-2013;
- a demandé des informations supplémentaires sur la manière dont les priorités avaient été établies pour les autres projets de dépenses d'équipement;
- a invité instamment le Secrétariat à poursuivre ses efforts en vue de réaliser des gains d'efficacité, d'assurer un revenu des placements et d'utiliser tous les mécanismes appropriés pour obtenir le remboursement des coûts; et
- a déclaré attendre avec intérêt les propositions relatives aux dépenses d'équipement dans le contexte du PMT 2010-13 / PTB 2012-2013<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Plan à moyen terme 2010-2013 (Révisé) et Programme de travail et budget 2012-2013.

### **Montant prévisionnel des augmentations de coûts attendues en 2012-2013**

22. Le Comité a examiné le montant prévisionnel des augmentations de coûts attendues pour 2012-2013 et accueilli favorablement les informations détaillées communiquées dans le document. Il a pris note du fait que les informations sur les coûts de base figurant dans celui-ci étaient utilisées uniquement à titre indicatif.
23. Le Comité a obtenu des éclaircissements sur les aspects techniques de la méthode qu'utilise la FAO pour calculer l'augmentation des coûts et sur l'application de cette méthode dans le cadre de l'estimation des coûts pour 2012-2013. Les explications ont porté notamment sur l'effet d'une subbudgétisation ou d'une sous-budgétisation des frais de personnel, sur la base choisie pour évaluer l'inflation et sur l'abattement pour délai de recrutement.
24. Le Comité a noté que les services de personnel constituaient la composante de coût la plus importante du budget et représentaient également environ 75 pour cent des augmentations proposées.
25. Concernant le traitement des fonctionnaires du cadre organique, le Comité a pris note du fait que l'augmentation des salaires du Siège de 0,43 pour cent en 2010 avait été inférieure aux prévisions inscrites dans le PTB 2010-2011, ce qui avait conduit à un ajustement favorable dans le cadre de la biennalisation. Le Comité a été informé de l'avancement et du calendrier des résultats de l'enquête sur le coût de la vie en cours concernant les traitements des fonctionnaires du cadre organique travaillant au Siège et du fait que cette enquête engendrait un risque d'erreur de prévision; il est convenu que l'augmentation prévue en 2011, soit 2,5 pour cent, représentait la meilleure estimation formulée par la Direction.
26. Le Comité a débattu de l'avancement de l'examen en cours concernant la méthode employée pour mener l'enquête sur les traitements des agents des services généraux des villes sièges. Il a été informé qu'un groupe de travail avait rédigé une recommandation de modification de cette méthode, pour examen par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) à sa session de mars 2011. Il a été indiqué au Comité que les conséquences financières de toute nouvelle méthode, une fois celle-ci approuvée, n'étaient pas encore quantifiées et qu'en tout état de cause, cette méthode ne prendrait effet qu'après l'exercice du PTB 2012-2013. Le Comité a fait part de son inquiétude à propos du niveau élevé, en valeur absolue, des traitements des services généraux à Rome, niveau attesté par une évaluation externe menée par une organisation internationale sise à Rome en 2010, qui soulignait également un chevauchement substantiel des traitements des services généraux à Rome avec ceux des fonctionnaires du cadre organique jusqu'au niveau P3.
27. Il s'est dit d'avis que les traitements des agents des services généraux à Rome étaient très élevés, même en regard des barèmes de rémunération appliqués par les plus importants employeurs de Rome, et que les traitements actuels n'étaient pas compatibles avec les restrictions budgétaires actuellement imposées dans les organisations multilatérales et par les administrations publiques des pays. Il a rappelé que cette situation avait conduit l'organisation sise à Rome susmentionnée à geler les salaires des agents des services généraux en novembre 2010.
28. Le Comité a été informé que, contrairement à une autre organisation dont le Siège est à Rome, la Conférence de la FAO avait accepté le Statut de la CFPI en 1975 et que la FAO était donc tenue d'appliquer les barèmes des traitements recommandés par la CFPI.
29. Le Comité a noté que, aux termes de l'article 10 du Statut de la CFPI, « La Commission fait à l'Assemblée générale des recommandations touchant (...) le barème des traitements et des ajustements (indemnités de poste ou déductions) pour les fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et des catégories supérieures » et que c'était donc l'Assemblée générale qui fixait ces barèmes.

30. En ce qui concerne les traitements des agents des services généraux, l'article 12 du Statut prévoit que « la Commission établit les faits dont il doit être tenu compte pour fixer les barèmes des traitements des agents des services généraux et des autres fonctionnaires recrutés sur le plan local et fait des recommandations à ce sujet ». Le Comité a noté que la question de savoir si le Conseil de la FAO était habilité à modifier ou à ne pas approuver les barèmes des traitements, les ajustements provisoires ou les résultats des enquêtes sur le coût de la vie recommandés par la CFPI avait été maintes fois soulevée, et que la conclusion avait été que le Conseil n'avait aucune latitude en la matière.

31. Le Comité a été informé que la décision éventuelle de dénoncer l'adhésion de l'Organisation au Statut de la CFPI appartenait à la Conférence de la FAO.

32. Le Comité:

- a pris note du fait que le montant prévisionnel des augmentations de coûts attendues avait été établi conformément à la méthode préalablement approuvée par les organes directeurs;
- entendait examiner le montant prévisionnel des augmentations de coûts inscrits dans le PMT 2010-2013 / PTB 2012-2013 à partir du montant proposé de l'ouverture de crédits;
- a demandé au Secrétariat de prêter attention aux domaines potentiels de risque et d'informer les organes directeurs avant la Conférence de juin 2011 de toute évolution importante des hypothèses et des estimations;
- a demandé une interprétation juridique de l'article 12 du Statut de la CFPI et une opinion sur la latitude dont dispose le Conseil pour ajuster les salaires des services généraux à Rome;
- a déclaré attendre avec intérêt, lors d'une prochaine session, des informations sur les conséquences de la nouvelle méthode relative aux services généraux actuellement examinée par la CFPI.

### **Date et lieu de la cent trente-huitième session**

33. Le Comité a été informé que la cent trente-huitième session se tiendrait à Rome, du 21 au 25 mars 2011.

### **Questions diverses**

34. Le Comité a pris note que trois documents rédigés pour la cent trente-huitième session avaient déjà été distribués dans toutes les langues et il a dit attendre avec intérêt de recevoir les autres documents dans les délais impartis.